



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2016

- Vote le compte de gestion M14-2015,
- Vote le compte administratif M14-2015 et affecte l'excédent de fonctionnement au budget primitif M14-2016,
- Décide de ne pas augmenter les taux des 3 taxes directes locales pour 2016,
- Vote la motion pour pérenniser le régime local,
- Approuve la délibération de la CCAM sur les statuts : composition, nom, siège social,
- Approuve la délibération de la CCAM sur les statuts : objet et compétences obligatoires,
- Approuve la délibération de la CCAM sur les statuts : compétences optionnelles,
- Approuve la délibération de la CCAM sur les statuts : compétences supplémentaires
- Approuve la délibération de la CCAM sur les statuts : relation intercommunalité et communes,
- Approuve la délibération de la CCAM sur les statuts : organes de la communauté,
- Emet un avis favorable à l'enquête relative à l'exploitation de bâtiments logistiques sur la zone industrielle de Garolor à Ennery par la société NAUBERG,
- Vote l'intégration de parcelles de forêt dans le régime forestier.

Vu pour être affiché le 4 mai 2016 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 4 mai 2016

Le Maire,
Pierre ROSAIRE